

Le Portail

#221
Été
2023

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone



TERRAINS DE FOOT TOUT NEUFS P11

Un engagement municipal de 1,7M€. Ça démarre cet été !

P06

Le site des ateliers
promis à un bel avenir

P15

A la lisière du monde
(de demain)

P18

La Ville résolument
engagée aux côtés
des associations

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

- du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert
jusqu'à 19h, sur rendez-vous
uniquement (pour l'état civil et
l'urbanisme)

CCAS

Maison de la Solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas
04 67 69 94 95
1, rue de l'Orée du Littoral

PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS / PROTOCOLE

Centre culturel Bérenger de Frédo

235, boulevard des Moures
04 67 69 58 00
Du lundi au vendredi :
8h30/12h30 - 14h/17h30
Billetterie : le mercredi et le vendredi
matin

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95
Extrascolaire : 04 67 69 75 70
Païement/comptabilité : 04 67 69 75 87
• Lundi et jeudi : 8h30/12h
• Mardi : 8h30/12h - 14h/19h
• Mercredi et vendredi :
8h30/12h - 14h/17h30

POLICE MUNICIPALE

Rue des Cyclamens
04 67 69 75 72

RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations
8, rue des Colibris
04 67 69 75 94
• Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85
Sur rendez-vous, le mercredi
8h30/12h - 14h/19h
Permanence téléphonique
tous les jours sauf le jeudi

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU (PLAGE OUEST)

PARKING

(payant ou badge)

Tous les jours, 8h/18h
Tarifs : 5 € pour les autos ;
2 € pour les deux-roues motorisés

PASSERELLE (gratuit)

En service tous les jours, 8h/20h30

PETIT TRAIN (gratuit)

Tous les jours, 9h15/20h
Attention ! Dernier départ de la plage
vers la passerelle à 19h45

Au fil des pages

4 ■ Retour en images

6 ■ Quoi de neuf ?

15 ■ Culture

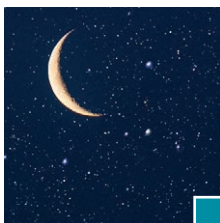
16 ■ Tribunes de l'opposition

17 ■ Villeneuve ensemble

20 ■ Patrimoine

22 ■ Zoom sur les associations

26 ■ À voir, à faire



Le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication bimestrielle
de la mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Directrice de publication :
Véronique Négret : 04 67 69 75 78
Crédits photos : © Services
communication, événementiel,
Envato elements et Adobe Stock,
sauf mention

Régie publicitaire :
04 67 69 75 74
Création originale : Brandie
Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe
NB

ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution

- ÉDITO -



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Voilà l'été, une période importante pour faire vivre et rayonner notre ville, au travers d'évènements variés et attractifs en lien avec le commerce, la fête et la culture.

L'amélioration de notre cadre de vie passe par tous ces moments de rencontres, de partage et d'implication de chacun dans la vie locale. Le lien social est l'expression d'une part de notre humanité ; c'est le socle du bien vivre ensemble. C'est pourquoi nous sommes actifs en la matière et nous avons initié cette année plusieurs temps forts.

D'abord, la création du marché dominical, place de l'Église, qui a vite rencontré son public. Nos équipes poursuivent le travail pour renforcer ce marché, diversifier l'offre et augmenter la qualité des produits proposés. Ce nouveau lieu de commerce est notre agora ; les citoyens s'y rencontrent, s'y retrouvent, y échangent et le lien social en est renforcé.

Ensuite, l'inauguration de la Poulpinade a véritablement lancé notre saison des festivités. Victime de son succès, cette fête sera bien évidemment reconduite et nous l'adapterons à la forte affluence qu'elle a rencontrée. Un véritable moment populaire permettant d'affirmer notre identité locale et de nous ancrer sur notre territoire bordé par la mer et les étangs. Une fête organisée avec la participation d'associations partenaires que nous remercions : le Comité des fêtes, la Section taurine, Envi'Flag et Emergences.

Enfin, pour clôturer la saison estivale, vous découvrirez une nouvelle grande manifestation dans notre ville, fin septembre : A la lisière du monde (de demain) portée par notre partenaire TSV, accompagnée par la Commune et des acteurs du monde de la culture et du spectacle. Cet évènement a obtenu le label Montpellier Capitale européenne de la Culture 2028. Tout au long d'un weekend, plusieurs temps forts culturels et œuvres artistiques investiront

notre commune. Du bord des étangs au théâtre, de nos rues aux anciens ateliers techniques municipaux, un rendez-vous important pour repenser notre rapport à l'eau et à la nature !

A chacun de vous, je vous adresse au nom de ma majorité municipale l'expression de notre dévouement le plus total et vous souhaite un agréable été !

Véronique Négret

Maire de
Villeneuve-lès-Maguelone
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

16 avril

Carnaval : un excellent millésime



7 mai

Le marché dominical à l'heure inaugurale



8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 en présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes



Nouveauté saluée cette année : un spectacle - *Le Camp des Sygnes* – au programme de la cérémonie



27 mai

Fête de la Nature : Villeneuve célèbre son environnement exceptionnel

2 juin

Démocratie contributive : table ronde avec H. Cabanel, sénateur de l'Hérault, T. Tanguy, premier adjoint au maire de Villeneuve, O. Romero Gayo, conseiller régional, J. Spiegel, ancien maire de Kingersheim et F. Brau, maire de Prades-le-Lez



10 juin

La Poulpinade, un nouvel évènement gourmand inscrit au calendrier festif



17 juin

Festival Jeunesse en Court, en présence de Francis Perrin



21 juin

Fête de la musique : Villeneuve accueille l'été en musique !



— AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE —

Le site des anciens ateliers promis à un bel avenir



Elle a accueilli jusqu'en février 2021, les services techniques municipaux. Située entre l'avenue René Poitevin et le boulevard du Chapitre et bordée par la Capouillère, la parcelle communale dite « des anciens ateliers », vaste terrain d'un seul tenant de 7 540 m², bénéficie d'un potentiel de développement unique.

En 2020, l'ancienne municipalité accordait un permis de construire à la société FDI pour y réaliser un programme immobilier baptisé Marysol, composé de 78 logements et d'un parking souterrain. L'association Maguelone Gardiole notamment exprimait sa farouche opposition à ce projet et portait l'affaire en justice, au motif, notam-

ment, que le parking, situé à quatre mètres en-dessous du niveau du sol naturel, constituait une menace grave pour la nappe phréatique très peu profonde dans le secteur. Deux ans plus tard, l'association villeneuvoise obtenait l'annulation du permis de construire par le tribunal administratif de Montpellier.



L'avenir du site se prépare aujourd'hui

Ce site très convoité se prépare désormais un avenir des plus radieux. Le projet de Véronique Négret et de son équipe est de le convertir à des fins sociales, culturelles et éventuellement résidentielles, comme l'a proposé le collègue habitant dans le cadre de l'étude urbaine. Des fonctions mixtes donc, reliées entre elles par une place centrale, elle-même connectée avec la place de l'Eglise.

« La ligne directrice du projet urbain pour notre ville - rappelle Thierry Tanguy, premier adjoint au maire délégué à l'urbanisme, n'est pas de détruire pour reconstruire, mais de partir de l'existant, autant qu'il est possible, pour le réemployer, l'adapter, le transformer. Cette façon de concevoir l'avenir de notre ville

conjugue enjeux climatiques, économie des ressources et des moyens, prise en compte de la valeur patrimoniale du bien, respect de ce qui a déjà été bâti... ».

La reconquête des espaces présents sur cette parcelle des anciens ateliers, qu'ils soient bâtis ou non, impose un exercice de couture urbaine pour les intégrer dans un projet global. « Nous restructurons actuellement le bâtiment principal afin qu'il puisse accueillir un centre de formation qualifiante pour adultes. Les aménagements ont été conçus de manière à permettre la mutualisation des espaces. Les travaux ont pour l'essentiel été confiés à une association de réinsertion sociale qui favorise le recours à des matériaux issus du réemploi. La structure accueille plusieurs Villeneuvois. »

Cette rénovation est le premier jalon de la reconversion d'un site conçu selon les principes d'un développement urbain circulaire, inclusif et durable.

“ Cette façon de concevoir l'avenir de notre ville conjugue enjeux climatiques, économie des ressources et des moyens, prise en compte de la valeur patrimoniale du bien, respect de ce qui a déjà été bâti... ”



Prochainement, le tronçon du ruisseau La Capouillère qui longe la parcelle sera végétalisé.

Nouveau sur la commune

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ? Vos coordonnées ont changé ? Cette rubrique vous est destinée.

Merci de transmettre vos annonces par courriel à communication@villeneuvelesmaguelone.fr. Ce service est gratuit.

Fleuriste

La Porte des Lilas

Nelly Berger vous accueille depuis le 9 mars, dans sa boutique La Porte des Lilas, avenue de la Gare. Toutes ses fleurs poussent en France et notamment à Mauguio, Saint-Chinian et sur la Côte d'Azur.



Elle travaille avec des éléments naturels uniquement et propose notamment des compositions florales en forme de guitare, de béret ou encore de roulotte.

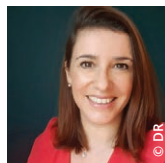
Services Interflora et Florajet.
Livraison dans la commune.

Horaires : du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 16h à 20h en été (de 15h à 19h en hiver).

Contact : Tél. : **04 67 65 87 10**
Site internet en cours de création.

Conseil en immobilier

La Villeneuve Nathalie Watrin est conseillère en



immobilier indépendante, au sein du réseau Capifrance. Elle propose de vous accompagner dans l'achat ou la vente de votre bien.

Vous souhaitez obtenir un conseil, une estimation ou investir dans l'immobilier ? N'hésitez pas à la contacter.

Contact : **06 11 76 59 48**
nathalie.watrin@capifrance.fr

Le Barquet, visite guidée des étangs

Dans le cadre de son entreprise dénommée Le Barquet, le Villeneuvois Louis Canville propose des visites guidées des étangs en barque de pêche traditionnelle (4 personnes maximum par visite) ; un tourisme soucieux de l'environnement avec deux formules : la balade au milieu des étangs (40 min) à la découverte du patrimoine villeneuvois et la visite des étangs de Palavas au coucher du soleil (1h30) accompagnée d'une pause dégustation de produits du terroir (huîtres, poisson fumé, tielles, vin).



Horaires :
tous les jours, de 8h30 à 20h

Embarquement :
à droite de la passerelle du Pilou

Réservation : 06 63 33 81 24
+ d'infos : **Instagram : @Le_Barquet**
Tiktok : @Le_Barquet

Gestion de vos biens à distance

Aurélia est la créatrice et la gérante de La Conciergerie du Littoral. Interface entre les propriétaires et les locataires, cette entreprise villeneuvoise propose des services personnalisés d'intendance : assistance informatique pour la mise en ligne de l'annonce, gestion du calendrier et des réservations, prise de caution par empreinte de CB, gestion de l'entrée et de la sortie des locataires, assistance avant, pendant et après le séjour, entretien du linge, service de nettoyage du logement.

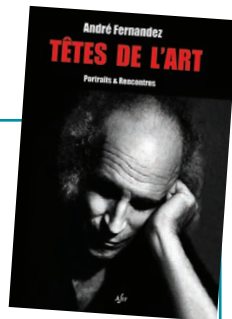


Contact : **06 69 63 42 91**
contact@laconciergeriedulittoral.fr
laconciergeriedulittoral.fr

— LIVRE —

Têtes de l'art d'André Fernandez

Le Villeneuvois André Fernandez a sorti, au mois de mars, un nouveau livre intitulé *Têtes de l'Art* (éd. Afer). « De son parcours de photographe de presse et journaliste, André Fernandez a retenu parmi ses nombreuses rencontres, au fil d'une vie, les « Têtes de l'Art » qui l'ont le plus marqué, le plus passionné : acteurs de cinéma, théâtre, chanteurs et musiciens français ou étrangers, mais aussi réalisateurs de cinéma, sportifs ou hommes politiques. Il s'est efforcé de poser les mots qui lui paraissaient les plus justes sur chacune de ses rencontres et émotions, faisant défiler ses nombreux souvenirs, qui pourront peut-être rejoindre les vôtres au détour d'une page ou d'un portrait. Après « La Première Vague » où l'auteur mêlait biographie et découverte de la musique des années 60, les « Têtes de l'Art » poursuivent ce chemin durant les années 80 et 90. » Christine Canto



Têtes de l'Art est disponible sur afer.editions@gmail.com et auprès de l'auteur, tél. : 06 18 43 96 54

Brèves

Prochains conseils municipaux

Lundis 17 juillet, 9 octobre à 18h au centre Bérenger de Fré-dol. **Lundi 11 décembre** à 18h à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau.

Elles seront retransmises en direct sur la page Facebook de la Commune et en différé sur son site internet.

La Semaine Bleue du 2 au 6 octobre

« Vieillir ensemble, une chance à cultiver », tel est le thème de l'édition 2023 de la manifestation nationale La Semaine Bleue, qui se déroulera du 2 au 6 octobre. La mairie, le CCAS et l'EHPAD Mathilde Laurent proposeront à cette occasion, différents rendez-vous ouverts à tous : après-midi dansant, conférence animée par la gendarmerie sur le thème « Se protéger face aux risques et anarques », atelier « Prévenir la précarité énergétique »...

Déjections canines : le bon réflexe

Pour rappel, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement et par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal abandonnées sur le domaine public. Les maîtres négligents s'exposent à une contravention de 4^{ème} classe définie par une amende de 135 €.



— INCLUSION —

Un dispositif ULIS bientôt à Villeneuve



Engagés en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, Véronique Négret, maire de Villeneuve-lès-Maguelone et son équipe se réjouissent d'accueillir à la rentrée, une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) à l'école élémentaire Pierre Bouissinet.

Le dispositif ULIS, c'est quoi ?

La scolarisation au titre de l'ULIS relève d'une décision de la commission des droits et de l'autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les élèves sont accueillis en petit effectif (12 au maximum). Ils bénéficient de temps de scolarisation dans leur classe de référence où ils peuvent effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves et de temps de regroupement au sein de l'ULIS pour des enseignements

adaptés. Le dispositif est coordonné par un enseignant spécialisé dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il est secondé par un Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap à titre collectif, qui participe à l'encadrement et à l'animation des actions éducatives.

Des équipements indispensables

Les enfants scolarisés en ULIS ont des besoins spécifiques nécessitant un environnement adapté. « Nous allons aménager cet été, une salle de regroupement ULIS au cœur de l'école. Elle sera équipée de mobilier modulaire et de matériel pédagogique » précise Marie Zech, adjointe au maire déléguée à l'éducation.

— PETITE ENFANCE —

Bienvenue au **Lieu d'Accueil Enfants Parents !**

Votre Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) rouvre, à compter du 11 septembre 2023, tous les lundis, de 9h30 à 12h, dans les locaux de la Maison de la Solidarité. Cofinancé par la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales, ce service est destiné aux jeunes Villeneuvois âgés de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (grand-parent, proche).

Qu'est-ce qu'un LAEP ?

Le LAEP est un lieu où petits et grands partagent un moment ludique et convivial dans un environnement chaleureux et bienveillant. C'est un espace de jeu libre et d'éveil adapté aux jeunes enfants, où ils découvrent la relation à l'autre dans un cadre différent. Les parents s'y rencontrent et peuvent aborder ensemble tous les sujets du quotidien.



Un service gratuit et anonyme

L'accueil au LAEP est **anonyme et gratuit et ne nécessite aucune formalité préalable**. Il est assuré par deux professionnelles de la petite enfance dont le rôle est de

faciliter la rencontre, l'écoute et la parole.

Contact : **LAEP - Fatima Ouachek**
Maison de la Solidarité
101 boulevard des Ecoles
04 67 69 04 05

— JEUNESSE —

Voyage des **diplômés**

Le traditionnel voyage offert aux jeunes diplômés de la commune (CAP, BEP et Bac) se déroulera **du 24 au 27 août 2023 et aura pour cadre Platja d'Aro en Espagne**.

Le nombre de places est limité à 40. Dès l'obtention de leur diplôme, les lauréats villeneuvois concernés sont invités à télécharger leur dossier de préinscription sur www.villeneuvelesmaguelone.fr et à le déposer dûment rempli, accompagné des pièces demandées, le lundi 17 juillet au plus tard, à l'accueil du Pôle Famille, place des Héros.



Une soirée de présentation du séjour est programmée **vendredi 21 juillet à 18h, à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau, 8, rue des Colibris.**

Brèves

Centre-ville : report des nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères

Montpellier Méditerranée Métropole vous informe que le changement du mode de collecte en centre-ville - remplacement de la collecte en porte-à-porte par la mise en place de points d'apport volontaire - est reporté à février 2024.

Pour connaître les jours de collecte : montpellier3m.fr/collecte

Enlèvement des encombrants

La prise de rendez-vous pour bénéficier du service métropolitain d'enlèvement des encombrants à domicile se fait désormais par téléphone.

Pour en bénéficier, merci de composer le 0 805 280 005 (numéro gratuit).

Point d'Information Touristique : les horaires

L'Office de Tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole ouvre, jusqu'au 31 août 2023, son Point d'Information Touristique, rue Marius Bouladou (salle municipale La Capou) et à la Cathédrale de Maguelone. Vous y trouverez tous les renseignements utiles au bon déroulement de vos vacances (hébergement, restauration, activités, loisirs, festivités...).

Horaires :

- Lundi, jeudi et vendredi :
 - 10h-13h à la Cathédrale de Maguelone ;
 - 15h-19h à la salle La Capou, rue Marius Bouladou ;
- Samedi et dimanche :
10h-13h / 15h-19h à la Cathédrale de Maguelone.

— ÉQUIPEMENTS SPORTIFS —

Les terrains de football font peau neuve



Dylan Couderc,
Adjoint au maire
délégué à la jeunesse et au sport

“ Résistant à l'usure, le gazon artificiel permet une pratique plus fréquente et des économies d'eau.

Après la rénovation de quatre terrains de tennis, la mairie continue à réparer les équipements sportifs.

Cette annonce va ravir les licenciés de l'Union Sportive Villeneuveoise et autres pratiquants de football : la Commune va procéder cet été à la rénovation du stade d'honneur engazonné Joseph Blanc et du terrain synthétique Henri Vallier.

Dans une démarche éco-responsable, elle a fait le choix, pour ces deux équipements, d'un gazon artificiel. « Celui-ci présente plusieurs avantages - souligne Dylan Couderc, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au sport. *Insensible aux conditions météorologiques, il autorise une utilisation par tous les temps. Résistant à l'usure, il permet une pratique offrant aux usagers davantage de plages horaires. Il autorise aussi l'accueil des compétitions dans de meilleures*

conditions. Il impacte beaucoup moins la réserve en eau et génère des économies budgétaires non négligeables. ».

La Mairie a par ailleurs écarté dans l'appel d'offre, les matériaux de remplissage susceptibles de présenter un risque pour la santé et l'environnement. Il en va ainsi des granulés de caoutchouc issus de pneus recyclés, de plus en plus décriés mais toujours autorisés. « Nous avons opté pour un mélange liège/coco ; une solution naturelle et résistante à la chaleur » explique l'élu.

Les travaux d'un montant prévisionnel de 1 700 000 € HT ont été confiés à la société ST Groupe.

Leur livraison est programmée pour la fin du mois d'octobre.

— CONSULTATION —

Extinction de l'éclairage public : les Villeneuvois favorables à la poursuite de la démarche

Pour répondre à des enjeux écologiques, environnementaux et sanitaires, Véronique Négret et son équipe ont décidé d'expérimenter pendant six mois, l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit (00h/5h).

Au terme de cette phase et comme s'y était engagée l'équipe municipale, les citoyens ont été sollicités, au travers d'une consultation organisée, du 22 mai au 4 juin 2023, via l'application Vooter, à laquelle 363 Villeneuvois ont participé.

Très majoritairement, les « votants » se sont montrés favorables au maintien du dispositif. Les élus ont également pris bonne note du sentiment d'insécurité lié à l'absence d'éclairage ressenti par certains. Ce sentiment perdure malgré une baisse factuelle des faits de délinquance, constatée sur une période test.

Cette consultation a par ailleurs mis en évidence le souhait formulé par le plus grand nombre de répondants, de maintenir la plage horaire 00h/5h en automne/hiver et de la

diminuer au printemps et en été, sans rallumage le matin. Madame le Maire et les membres de la majorité ont demandé à leurs services de se rapprocher de la Métropole pour la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, d'une extinction à 1h sans rallumage le matin, jusqu'à la fin septembre. Ils remercient chaleureusement les Villeneuvois qui se sont exprimés au travers de ce sondage.

Fin de la phase test d'extinction de l'éclairage public Résultats du sondage organisé du 22 mai au 4 juin 2023

- 363 votants -

En principe, êtes-vous favorable à la poursuite de l'extinction de l'éclairage public ?

- Oui : 231 votants - 63.81 %
- Non : 131 votants - 36.19 %



Actuellement, dans la période printemps/été, la plage horaire de l'extinction est de minuit à 5h.

Souhaitez-vous qu'elle soit :

- Elargie : 121 votants - 33.42 %
- Diminuée : 131 votants - 36.19 %
- Maintenu : 110 votants - 30.39 %



Actuellement, dans la période automne/hiver, la plage horaire de l'extinction est de minuit à 5h.

Souhaitez-vous qu'elle soit :

- Elargie : 126 votants - 34.71 %
- Diminuée : 108 votants - 29.75 %
- Maintenu : 129 votants - 35.54 %



Actuellement, l'éclairage public est éteint sur l'ensemble de la commune.

Souhaitez-vous :

- Le maintien de ce dispositif : 186 votants - 51.67 %
- Que certains quartiers restent allumés : 174 votants - 48.33 %



LES BIENFAITS DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



- **Protection de la biodiversité** : la pollution lumineuse liée à l'éclairage dérègle les rythmes écologiques des espèces nocturnes comme diurnes. La lumière attire, repousse ou désoriente les espèces nocturnes ; ce qui les rend plus vulnérables aux prédateurs par exemple ;
- **Réduction de la consommation énergétique** ;
- **Amélioration de la qualité de vie des riverains** : limiter les lumières intrusives permet de diminuer les perturbations biologiques, d'améliorer les défenses immunitaires et la qualité du sommeil.

L'EXTINCTION EN CHIFFRES

Durant la phase test...



La consommation énergétique a été réduite de **38 % !**

La délinquance a baissé significativement par rapport à l'an dernier :



- **32%** pour les atteintes aux biens
- **23%** pour les atteintes aux personnes
- **28,5%** pour les atteintes à la tranquillité publique

— TRANSITION ÉNERGÉTIQUE —

Plan de conversion aux diodes électroluminescentes : **300** candélabres concernés cette année

Dans le cadre de sa compétence « Entretien et maintenance des installations d'éclairage public », Montpellier Méditerranée Métropole poursuit son programme de relampage dans notre commune.

Elle a opté pour des luminaires LED, afin de répondre à des enjeux à la fois environnementaux et économiques.

Trois cents points lumineux sont concernés cette année. D'ici le mois de décembre, près de 54 % du parc sera converti aux diodes électroluminescentes ; soit 1 000 points lumineux sur les 1 855 que compte la ville ; l'objectif visé étant le 100% LED d'ici à 2026.



— SENIORS —

Les ateliers du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale donne rendez-vous aux seniors villeneuvois dès la mi-septembre, à l'occasion de la reprise de ses ateliers mémoire (le mardi matin), cuisine (une fois par mois) et informatique (le mardi après-midi).

Le CCAS propose également une nouvelle série d'ateliers intitulée « Vieillir heureux, heureux de vieillir » : au programme, respiration sophrologie, respiration chant, routines énergétiques, maîtrise des

émotions, automassages, yoga du visage...

A noter par ailleurs qu'un « atelier logements sociaux » destiné à présenter les dispositifs existants sera organisé le 25 septembre à 14h.

Tous les ateliers sont gratuits, sur inscription au 04 67 69 04 04.

Contact : CCAS
Maison de la Solidarité
101 boulevard des Ecoles
Tél. : 04 67 69 04 04



Pour rappel, le CCAS propose également des services à la demande : démarches administratives en ligne, transport à la demande pour les rendez-vous médicaux et les courses dans la commune (le mercredi matin) et portage de repas à domicile. N'hésitez pas à vous renseigner.

— PRÉVENTION SANTÉ —

Les Éclaireurs du Tour : un projet sportif, inclusif et solidaire !

L'EHPAD Mathilde Laurent a participé à la quatrième édition des Éclaireurs du Tour, aux côtés de sept autres établissements. Cette opération de prévention santé portée par ReSanté-Vous et l'action sociale d'AG2R La Mondiale invite à pratiquer une activité physique, tout en pédalant pour la bonne cause ! Objectif : parcourir les 3 404 kilomètres de la 110^e édition du Tour de France, durant les 30 jours précédant le départ de la compétition. Pour chaque kilomètre effectué, 1€ est reversé par AG2R La Mondiale à l'institut Pasteur, pour la recherche sur les maladies neurodégénératives.

Félicitations à nos Éclaireurs du Tour villeneuvois qui ont parcouru ensemble plusieurs centaines de kilomètres !



INFOS



BUS + TRAM

Afin de faciliter les trajets Villeneuve-lès-Maguelone/centre-ville de Montpellier, la ligne de bus 32 correspond avec la ligne 4 de tramway, à la station Garcia Lorca.

+ d'infos sur www.tam-voyages.com





— ÉVÈNEMENT ÉCO'FESTIF —

À la lisière du monde (de demain)

Les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2023

Comment s'adapter à un monde en mutation ? Comment dépasser les inquiétudes environnementales et envisager demain avec espoir, sourire et enthousiasme ? Ce sont les questions que nous nous poserons ensemble, petits et grands, jeunes et moins jeunes, lors d'un week-end musical, joyeux et coloré. Au programme, du cirque, des concerts, des rencontres magiques dans les étangs, des siestes sonores, des ateliers autour de la nature et de l'eau. Bienvenue à la lisière du monde de demain.

Vendredi 29 septembre

Présence sur le marché du « Bureau des Idées pour le Futur » de la compagnie En Transition. Vous pourrez y partager vos réflexions pour imaginer ensemble le tournant écologique de Ville-neuve-lès Maguelone !

Une grande partie de la journée sera consacrée à des rencontres entre professionnels sur le thème de la transmission d'un monde en mutation. Vous pourrez les rejoindre dès 19h au Théâtre pour la présentation de la saison culturelle (voir encadré).

Pour continuer, laissez-vous emporter par la fanfare The Gombo Revolution qui vous conduira du théâtre jusqu'aux Ateliers.

La soirée se prolongera avec DJ La Frange.

Samedi 30 septembre

De 12h30 à 14h30 : déjeuner en musique aux Ateliers avec les musiciennes et musiciens de l'association Vive La Musique !

A partir de 14h30 :

Aux Ateliers : pétanque, musique, Bureau des idées pour le Futur...

Départ en vélo (14h45) pour le spectacle « *SOIF ! Le tarot de l'eau* » qui associe l'imaginaire des contes et la poésie, les savoirs scientifiques et le questionnement des us et pratiques

locales pour explorer « nos soifs ». Ce spectacle est l'aboutissement de rencontres avec les Villeneuvois.

Restitution du « Bureau des Idées pour le Futur » en fin d'après-midi.

Au Grand Jardin et au théâtre : grands jeux en bois, jeux de société autour du lien au vivant, médiathèque hors les murs, sieste musicale, cirque avec Balthazar, danse avec Epsedanse spectacle

« revoir les Kangourous », concert du Jam...

Chez Avis de Chantier (en face du domaine du Chapitre) :

Visitez la Serre Mécanique - en chantier - et (re)découvrez le Manège de Roberta.

A partir de 19h, aux Ateliers, concerts avec Blick Bassy, Rabie Houti Band et les Ladies Jam.

Dimanche 1^{er} octobre

Continuons de célébrer l'eau de manière poétique et profitons d'un dimanche sous le signe du plaisir avec un pique-nique géant, une sieste sonore et les spectacles *Soif !*, *Le tarot de l'eau* et *Nébula*.

Renseignements pratiques :

- Lieux : Théâtre Jérôme Savary, Les Ateliers, Avis de Chantier (Chapitre), espaces naturels, Grand Jardin.
- Restauration et buvette sur place les vendredi et samedi soir et le samedi midi. Pique-nique "tiré du sac" le dimanche midi.

Projet lauréat soutenu dans le cadre de Montpellier 2028.

Programme complet, lieux et horaires, sur www.alalisieredumonde.fr

Entrée libre - Spectacles sur réservation.

Présentation de la saison 2023.24 du théâtre Jérôme Savary

Vendredi 29 septembre à 19h.

L'équipe du théâtre est heureuse de vous accueillir pour cette présentation. Elle sera ponctuée de mises en bouche artistiques par les compagnies de la saison. La soirée se prolongera en musique ; suivez la fanfare !



GRUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois

Comme une majorité d'entre vous, nous sommes surpris des propos tenus par Madame Le Maire lors du dernier conseil municipal concernant le sondage sur le maintien de l'extinction de l'éclairage public.

Nous la citons :

« Nous sommes satisfaits que les administrés nous suivent dans leur majorité sur ce dispositif. C'est un sondage (VOOTER) qui a bien fonctionné. Qui, à priori reflète assez bien l'avis de l'ensemble de la population ».

L'extinction de l'éclairage public sur une population de 11 000 habitants a donc été décidée par **231 votants favorables**, soit environ **2,1 %** !

Est-ce représentatif d'une commune de presque **11 000 habitants** ?

Bien sûr que NON ! Cela ne reflète absolument pas « l'ensemble de l'avis de la population » de Villeneuve les Maguelone ! Mais seulement l'avis des personnes qui ont voté (soit 363 votants, ce qui représente seulement 3,3%, dont une partie d'avis défavorables).

Il faut cesser de faire croire aux Villeneuvois que le participatif fonctionne ! Cette politique est UTOPIQUE, (un exemple parmi tant d'autres : la décision sur les 30km/h dans le village : environ 150 votants !!!!).

Le constat aujourd'hui est clair : ce système ne fonctionne pas dans notre commune. Il permet juste à la majorité de ne pas prendre ses responsabilités en se cachant derrière des pseudo-résultats, mais les décisions sont déjà toutes prises en amont et en tout petit comité.

Nous espérons que les élus de la majorité finiront par assumer leurs propres choix et cesseront de faire croire que « tous » les citoyens contribuent à la prise de décision, il est facile de saluer et s'octroyer les bonnes décisions mais qui sera responsable des mauvaises ?

Quand cesseront-ils de nous faire croire que nous, Villeneuvois, choisissons ?

Il est inutile d'inventer de superbes démarches citoyennes, si quand elles ne fonctionnent pas, la majorité n'est pas capable de remettre en cause son mode de fonctionnement.

Sans transition, nous saluons l'initiative ainsi que le travail effectué pour la réalisation de la fête des élèves le samedi 3 juin, un événement qui a regroupé toutes les écoles de la commune en y associant le collège. Un bel après-midi qui a ravi les petits et les grands.

Nous tenons à remercier tous les Villeneuvois qui nous contactent au quotidien, et notamment via les réseaux, nous restons à vos côtés.

L'équipe de la liste Villeneuve l'Avenir avec Vous (Noël SEGURA – Olivier NOGUES – Virginie MARTOS – Steve VALLIER – Jérémy ALIAGA – Philippe HUGUET)

GRUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Les congés approchent pour chacun de nous, l'été, les festivités ... Nous espérons que tous ces événements se dérouleront dans la joie et la bonne humeur et peut être que la majorité en place innovera dans sa préparation pour proposer des nouveautés dans leur programme ...

Dans la continuité sincères félicitations pour ce nouveau marché dominical qui a su réunir les villeneuvois avec une grande joie, nous sommes heureuses que ce projet, qui avait été réfléchi par l'ancienne municipalité sans avoir eu le temps d'aboutir, ait pris forme...

Nous attendons, comme tous les villeneuvois, de voir naître d'autres projets pensés ou innovés, pour enfin surprendre la population en attente d'améliorations pour notre ville.

La première réunion pour le projet label citoyen a eu lieu ; ce fut un plaisir de voir que des villeneuvois s'investissent autant dans le soutien de différentes causes. Le label n'a pas été octroyé cette fois-ci sur un événement associatif. En revanche nous avons suggéré que la municipalité récompense le CMJ et tous les petits citoyens du collège et écoles, par un geste significatif d'un souvenir inoubliable, cette demande a-t-elle aboutie ?

La réponse reste en suspens pour l'instant ...

Parlons également de l'éclairage public ... Pourquoi tout éteindre ???

Pourquoi ne pas réduire l'intensité la nuit avec des ampoules Leds ...oui ce serait éclairé, écologique, sécurisé...

Nous terminerons par présenter nos condoléances à Dylan Couderc et toute sa famille pour la disparition du patriarche de cette famille villeneuvoise emblématique !

Passez tous un bel été ...

*Annie et Pascale
VLM Démocratie Citoyenne*

— PRÉVENTION —

Les manières concrètes de se prémunir du moustique-tigre



Privé d'accès à l'eau, le moustique-tigre ne se reproduit pas.

« Zéro éclosion, zéro invasion ! »

Les femelles du moustique-tigre *Aedes albopictus* pondent leurs œufs à sec, sur la paroi ou le rebord d'un récipient ou objet incurvé pouvant recueillir de l'eau, et/ou à la limite d'un niveau d'eau. À partir du milieu du printemps, lorsque les conditions climatiques sont favorables, les œufs éclosent dès qu'ils entrent en contact avec de l'eau (pluie, arrosage...) : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, deviennent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.

Gîtes larvaires : un peu partout chez soi

Les « gîtes » de reproduction du moustique-tigre sont très souvent de microdimension (à partir de quelques millilitres seulement), toujours en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieu naturel humide ouvert. Ils se trouvent, pour

80 % d'entre eux, au sein des domiciles privés : cours, jardins, terrasses, balcons... C'est une foultitude de petites collections d'eau artificielles, telles que les seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, récupérateurs d'eau, cheneaux, gouttières, bondes, rigoles et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvrir.

Pas d'eau pour les moustiques

La façon la plus efficace de se protéger des nuisances occasionnées par cet insecte, c'est en amont de ranger, curer, protéger, couvrir (toiles moustiquaires) ou d'évacuer les eaux stagnantes. Ou mieux encore, chaque fois que possible, il est nécessaire de supprimer physiquement ces gîtes. Il convient également de convaincre son voisinage d'en faire de même, car agir isolément n'est pas suffisant. Il faut se mobiliser collectivement.

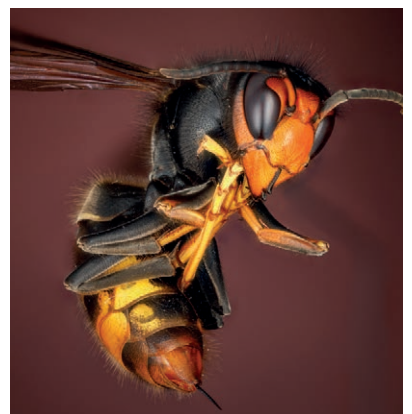
+ d'infos sur www.moustiquetigre.org

— FRELONS ASIATIQUES —

Que faire en présence d'un nid ?

La mairie a la responsabilité de la destruction des nids situés sur le domaine public.

Pour tout nid situé chez les particuliers, il revient au propriétaire ou au locataire de faire appel à un désinsectiseur professionnel, seul habilité à procéder à sa destruction. Ne tentez surtout pas de détruire le nid vous-même !



— CITOYENNETÉ —

La Ville résolument engagée aux côtés des associations

Villeneuve-lès-Maguelone compte près de cent associations. Elles exercent leur savoir-faire dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, l'éducation, le social... Il existe des propositions pour tous les goûts et tous les âges ! « Parce que nous sommes très attachés aux valeurs de citoyenneté et de solidarité et que nous considérons qu'il est essentiel de tisser du lien social pour bien vivre ensemble, nous mesurons le rôle essentiel joué par les bénévoles associatifs dans l'animation de la vie de la cité - souligne Sonia Richou, élue aux associations. Il est donc essentiel d'encourager ce mouvement, de le soutenir et de l'accompagner. » Pour ce faire, Madame le Maire Véronique Négret et son équipe mettent différents types d'aides à disposition des structures associatives, dont la gestion est centralisée dans un lieu ressource, le service vie associative.

• **Information et conseil** : renseignements personnalisés lors de la création d'une association, du changement de bureau ou de statuts,

accueil des Villeneuvois désireux de connaître l'offre disponible localement ;

• **Gestion des demandes de mise à disposition de bureaux, salles d'activités et équipements sportifs** et gestion du planning d'occupation ;

• **Valorisation du tissu associatif et de ses actions** : publication des événements associatifs tout public sur le site internet de la ville et gestion d'un annuaire électronique dédié, forum annuel des associations, guide des associations, diffusion de l'actualité associative sur les panneaux électroniques et dans la rubrique dédiée du magazine municipal, organisation de rendez-vous destinés à favoriser les échanges entre structures associatives ... ;

• **Soutien à l'organisation d'événements** : accompagnement administratif, délivrance des autorisations temporaires de débit de boissons, mise à disposition de matériel (tables, chaises, barrières, bancs...), de locaux ou du domaine public, interventions techniques liées à la manifestation... ;

• **Soutien financier** : instruction des demandes de subvention de fonctionnement et de projet, conventions d'objectifs...

Nombreuses sont donc les occasions pour la municipalité de se positionner comme le partenaire incontournable des bénévoles associatifs et de leurs adhérents, dans le respect de leur indépendance et autonomie.

RENSEIGNEMENTS

Service municipal de la vie associative

Maison des associations
Pierre Waldeck-Rousseau
8 rue des Colibris
Tél : 04 67 69 75 94

Horaires :

• Service vie associative : du lundi au vendredi, 9h/12h - 14h/17h30.

• Maison des associations : du lundi au vendredi, 9h/12h - 14h/22h.



Une rencontre élus/bénévoles associatifs s'est tenue le 23 juin à la maison des associations.

NOUVEAU

En nocturne, cette année, le Forum des Associations

La Ville vous donne rendez-vous le vendredi 1^{er} septembre 2023, de 18h à 23h, au Grand Jardin, pour le Forum des Associations.

Ce rendez-vous annuel permet aux responsables associatifs de présenter leurs activités et aux Villeneuvois de se renseigner sur l'offre proposée dans notre ville.

Les visiteurs auront également à leur disposition le guide des associations 2023/2024.



CHIFFRES CLÉS

95 associations villeneuvoises

134 000 € de subventions alloués en 2023

336 940 € de prestations en nature
(mise à disposition de salles, de matériel...)



ÉLUE RÉFÉRENTE

Sonia Richou,
Conseillère municipale
déléguée à la vie
associative

— DISTINCTION —

La médaille de la Ville pour Jean-Marie Avinens

Les élus de la majorité ont remis la médaille de la Ville à Jean-Marie Avinens. Président du Comité des Fêtes pendant trente ans, M. Avinens a également été conseiller municipal de Villeneuve lès-Maguelone.

Cette mise à l'honneur est une façon de souligner l'importance du bénévolat et de l'engagement au service de l'intérêt général, qu'il incarne tant. Au travers de son dévouement, Jean-Marie a participé activement à la construction du lien entre les habitants.

Un grand merci à lui !



— MÉMOIRE LOCALE —

Le canal des étangs

Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.

À l'origine, les étangs actuels ne forment qu'une seule lagune, une véritable mer intérieure dont la profondeur permet la navigation d'embarcations assez importantes. Cette lagune appelée mer des Volques allait de l'étang de Thau jusqu'au Vidourle sans interruption.

Le comblement sédimentaire ainsi que les aménagements humains vont compartimenter progressivement la lagune en plusieurs étangs. La navigation devient de plus en plus difficile car la profondeur est variable. Au XVII^{ème} siècle, on navigue encore sur les étangs, mais avec de plus en plus de difficulté. En été, les barques à fond plat circulent difficilement. Il faut trouver une solution pour permettre la navigation des marchandises.

On décide alors la construction du canal des étangs qui doit relier l'étang de Thau à Beaucaire. Ce canal est le prolongement du canal du Midi, l'œuvre de Paul Riquet. Le projet comporte trois tronçons : le canal des étangs (celui qui nous concerne), le canal de la Radelle et le canal de Beaucaire. La construction du premier tronçon traverse Frontignan, l'étang d'Ingril et la commune de Villeneuve. Les travaux commencent à la fin du XVIII^{ème} siècle. Le creusement du canal s'est effectué par intermittence. Commencé sous l'Ancien Régime, il ne sera terminé que bien après la Révolution. Les procès intentés par l'évêque de Montpellier et son Chapitre retardent le début des travaux. Au niveau de Frontignan, les travaux débutent vers 1702. En 1714, le canal arrive à hauteur de l'étang de Peyre Blanque et n'atteindra l'étang de Pérols qu'en 1719. Il faut se hâter pour atteindre le Lez

car on doit acheminer la statue équestre de Louis XIV. Le roi a choisi Montpellier pour la création d'une place royale au milieu de laquelle doit trôner sa statue. C'est le Peyrou. L'architecte Munier fait creuser en toute hâte un chenal à travers les étangs de Frontignan et de Maguelone, jusqu'au Lez. La statue sera installée sur son piédestal en février 1718. Des ouvriers villeneuvois participent à sa mise en place. Cet événement a permis d'accélérer un peu le creusement du canal, mais les travaux au niveau de Maguelone ne seront achevés qu'en 1743. Les berges du canal sont consolidées par la construction d'ouvrages en maçonnerie. On ouvre des carrières de pierres à Frontignan et à Vic. A Villeneuve, la carrière est toute trouvée, on va se servir sur les décombres de la cité de Maguelone que Richelieu a fait « pétarder » quelques décennies auparavant en épargnant uniquement la cathédrale. Le Chapitre cathédral de Montpellier vend aux entrepreneurs qui réalisent les travaux « toutes les ruines et démolitions de l'ancien

cloître de Maguelone et autres bâtiments qui sont autour de l'église ». Ainsi, durant plus de quatre ans, Maguelone sert de carrière d'où l'on tire 1.372 toises cubes de matériaux pour aménager les berges du canal.

Le creusement du canal a des conséquences catastrophiques pour les pêcheurs villeneuvois. Les maniguières en partie détruites ne sont plus aussi « productives » et donc moins rentables. La surface de pêche est réduite et les digues constituent un obstacle pour accéder de l'autre côté du canal malgré les quelques ouvertures créées à l'origine. Les fonds sont bouleversés et les poissons deviennent plus rares. Il faut dédommager les propriétaires des maniguières qui se trouvent lésés.

Par contre, les salins situés à quelques encablures du canal profitent de cette proximité pour l'acheminement du sel. Les barques chargées traversent l'étang de Vic suivant le chenal de la Dourbie et accostent au niveau du Grand-Trou. Là, le sel est chargé sur de grosses péniches (sapines) pouvant contenir



Une péniche transporte des barriques de vin au niveau des cabanes (vers 1900)

2



La pêche au globe (vers 1920)

jusqu'à 70 tonnes et se dirigent vers le port de Cette (Sète). Le canal des étangs permet aux barques de naviguer à pleine charge avec un tirant d'eau constant. (Photo 1)

En 1804, le préfet de l'Hérault proclame un arrêté qui interdit aux pêcheurs d'installer des globes à travers le canal car cette pêche entrave la circulation des barques et des péniches. Les gardes du canal sont autorisés à saisir les filets et à dresser procès-verbal. (Photo 2)

Lors de sa venue à Villeneuve en 1826, la Duchesse d'Angoulême promet la construction d'un canal qui relierait Villeneuve au canal des étangs en empruntant la Capouillère. Ce projet qui aurait pu doper l'économie locale ne sera jamais réalisé faute de financement.

En 1838, les trois premières locomotives de la ligne Montpellier-Cette (Sète) empruntent cette voie d'eau pour être livrées à Montpellier. Ces machines fabriquées en Angleterre sont acheminées vers Cette par bateau et finissent leur périple en empruntant le canal des étangs, puis

le Lez jusqu'au Port Juvenal. Le canal connaît un trafic intense jusqu'à l'avènement du chemin de fer (1839). Ce nouveau moyen de transport beaucoup plus rapide va porter un coup à l'activité du canal. On continue cependant à utiliser la voie fluviale pour le transport du sel, des vins et de minerais en provenance du port de Cette.

En 1902, la construction d'une chaussée reliant les cabanes du Pilou au canal facilite l'accès à la plage. C'est le chemin du Pilou. Les Villeneuvois peuvent accéder plus facilement aux lots de plage plantés en vigne après la crise du phylloxéra dès 1883. La construction de ce chemin entraîne le cloisonnement de l'étang délimitant ainsi les étangs de l'Arnel et des Moures.

La traversée du canal a toujours été un obstacle pour les Villeneuvois qui désirent se rendre à la plage de Maguelone. Les anciens Villeneuvois se souviennent encore de la barque de Merlou (photo 3), puis du bac à moteur mis en place en 1969. Ensuite viendront les passerelles succes-

sives. La construction d'un pont n'est pas envisageable en raison du périmètre de protection de la cathédrale de Maguelone.

Aujourd'hui, les Voies Navigables de France (VNF) assurent la gestion et la réglementation du canal. Classé à grand gabarit, il permet la circulation de péniches à fort tonnage. Le tourisme fluvial est en plein essor et représente un volet économique non négligeable appelé à se développer.

3



La traversée du canal en barque (1940)

Entretien avec

Sébastien Aguiar,
Président de
l'Association
Portugaise Folklorique
de l'Hérault (APFH).



“ Toutes les personnes sont les bienvenues ! Nous prendrons plaisir à vous plonger dans l'univers du Portugal et à vous faire découvrir notre culture.

Renseignements

Sébastien Aguiar,
06 32 79 73 07
apfh34@hotmail.com
f AP FH

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Sébastien Aguiar - L'Association Portugaise Folklorique de l'Hérault (APFH) a été créée le 31 mai 2009 à Villeneuve-lès-Maguelone, en vue de réunir la communauté portugaise et faire vivre nos coutumes et traditions. A cette fin, nous avons d'une part monté un groupe folklorique dénommé « Tradições Do Minho » et nous organisons d'autre part plusieurs événements chaque année.

Notre association est ouverte à tous les Portugais, ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent découvrir notre culture.

Nous comptabilisons quelque 500 adhérents, dont 80 membres actifs.

Parlez-nous de votre groupe folklorique...

Sébastien Aguiar - Notre groupe compte une cinquantaine de membres de tout âge. Le plus jeune vient juste d'avoir un an ! Nous nous entraînons tous les vendredis de 20h à 22h, à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau.

Lors de nos représentations, nous jouons, dansons et chantons en tenue traditionnelle d'époque. Nos costumes hauts en couleur sont confectionnés et brodés à la main, au Portugal.

Nous intervenons sur différentes manifestations, localement bien évidemment, mais aussi partout en France. A titre d'exemple, nous avons participé à plusieurs reprises au carnaval de Villeneuve-lès-Maguelone. Cette année, nous avons mené un atelier à la médiathèque George Sand pour faire découvrir aux enfants notre culture. Nous animons aussi quelquefois des événements privés, comme des mariages ou des anniversaires.

Nous participons également à des échanges avec d'autres groupes folkloriques. Lors de notre festival, nous avons reçu environ 150 personnes

en provenance de Toulon, Perpignan et Saint-Maurice-l'Exil.

C'est toujours un réel plaisir d'interagir avec les spectateurs dans un esprit festif et convivial !

L'APFH, c'est aussi de grandes et belles fêtes...

Sébastien Aguiar - Nous organisons quatre rendez-vous annuels :

- l'anniversaire de l'association, au mois de mai ;
- le festival folklorique, durant l'été ;
- une soirée pour les partenaires, afin de les remercier de leur soutien ;
- « Noël à la maison ». Au départ, cette fête était plutôt destinée à la communauté portugaise, mais elle a rapidement conquis le cœur de tous. Le traditionnel plat de morue servi à cette occasion fait toujours sensation !

Nous servons uniquement des mets et boissons du Portugal sur nos fêtes qui réunissent entre 400 et 500 personnes. Ça demande une sacrée organisation, rendue possible grâce à l'investissement de nos nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Comment rejoindre votre association ?

Sébastien Aguiar - Il est possible d'adhérer lors de la fête d'anniversaire ou celle de Noël (5 € par an). Les membres bénéficient d'un tarif préférentiel sur toutes les manifestations organisées et sont régulièrement informés des actualités de l'association par courrier.

Cela étant, il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour participer à nos événements : toutes les personnes sont les bienvenues ! Nous prendrons plaisir à vous plonger dans l'univers du Portugal et à vous faire découvrir notre culture. Nous serons d'ailleurs présents au forum des associations le 1^{er} septembre prochain, au Grand Jardin ; n'hésitez pas à passer nous voir !

— EDUCATION —

A la découverte des métiers avec la FCPE

L'équipe FCPE-Villeneuve est très heureuse de vous informer qu'elle organise samedi 14 octobre, de 9h à 13h, au collège des Salins, une nouvelle édition du Forum découverte des métiers. Cet espace de rencontre est ouvert à tous les élèves scolarisés dans l'établissement, de même qu'aux 4^{ème} et 3^{ème} scolarisés dans un établissement voisin.

Quarante professionnels et trois centres de formation les accueilleront.

Toute la matinée, les élèves se verront proposer des démos et autres animations. Pour les guider au sein du forum, un plan leur sera proposé à l'entrée. Ils seront invités à répondre au questionnaire élaboré par la FCPE ; un QR code renvoyant vers une fiche métier conçue par la région Occitanie les aidera à y répondre.



L'édition 2022 du forum a rassemblé 350 jeunes accompagnés de leurs parents.

Contact : fcpevm@gmail.com
f FCPE Villeneuve les Maguelone

— FOOTBALL —

Montée en D2 pour l'équipe senior masculine



L'Union Sportive Villenuevoise a réalisé une saison remarquable, enchaînant les performances. Ainsi, suite à un championnat exceptionnel avec 17 victoires sur 22 matchs, l'équipe senior masculine a réussi à décrocher le titre de champion de D3, synonyme de montée en D2. C'est un moment historique pour le club et une belle réussite pour l'équipe fanion, déjà championne de D4 l'an passé.

L'équipe senior féminine a elle aussi montré tout son talent en remportant le championnat de football à

huit et en décrochant une victoire lors de la finale des Playoffs. Il en va aussi ainsi des jeunes joueurs et notamment des U19 qui ont brillamment atteint la finale de la Coupe de l'Hérault et des U12 qui ont accédé en finale du challenge Festi'Foot.

Le club et la ville félicitent les joueurs, les éducateurs et les bénévoles pour leur engagement et cette magnifique saison.

Contact : Tél : 06 77 08 71 68
Mail : footusv@gmail.com

f USV-Union sportive villenuevoise

— SENIORS —

L'Amitié Villenuevoise vous retrouve à la rentrée

L'Amitié Villenuevoise reprendra ses activités avec de nouveaux programmes, dès le lundi 4 septembre. Vous pourrez par ailleurs la retrouver au forum des associations, le vendredi 1^{er} septembre, de 18h à 22h.

La salle d'activité de l'Amitié Villenuevoise sera exceptionnelle-

ment fermée du 10 au 17 octobre inclus, en raison du voyage qu'elle organise au Maroc.

Les membres de l'association vous souhaitent un bel été et seront ravis de vous retrouver à la rentrée !

Contact : lamiatievilleneuvoise@gmail.com

— GYMNASTIQUE —

Jeune Nature Culture vous souhaite un bel été !



© JNC

Jeune Nature Culture vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous en septembre, pour la reprise des cours de gym adultes : gym douce pour les seniors et des cours variés de fitness, bodysculpt, cuisses-abdos-fessiers, circuit training, stretching, Body Zen, Pilates...

Des nouveautés seront également à découvrir lors de la saison prochaine : pour les adultes, un

nouvel accessoire, le fit'stick, pour bouger en rythme grâce à des baguettes et un cours de longe-côte (marche en mer) et pour les 6/10 ans, un cours de Zumba.

L'association vous informe par ailleurs que les séances d'apprentissage du sport en musique pour les tout-petits reprendront le mercredi matin, sur un parcours ludique ou via des jeux collectifs. Il y aura deux

groupes : le premier pour les enfants de 10 mois à - 3 ans (accompagnés d'un adulte) et le second pour les 3/6 ans.

Un essai gratuit est proposé pour tous les cours.

Contact : **06 12 58 27 26**
jnc.brous@gmail.com

f JNC Villeneuve Lès Maguelone

— TENNIS —

Deux belles victoires au championnat départemental individuel !

Le Tennis Club Maguelone a le plaisir de vous informer que deux jeunes Villeneuvois se sont particulièrement distingués lors du championnat individuel de tennis de l'Hérault qui s'est tenu au printemps dernier : Luka Andinaik a remporté la compétition en catégorie 8 ans, succédant ainsi à Mahé

Schawlm, vainqueur en 2022. Et c'est de nouveau une belle victoire pour Mahé qui remporte cette année le championnat en catégorie 9 ans. Bravo à ces jeunes champions passionnés de sport !

Contact : **06 52 47 67 53**
tc.maguelone@fft.fr
f @TC Maguelone



— CIRQUE —

A la découverte des arts du cirque avec Art'Monie (anciennement VAL)



L'association Art'Monie (anciennement Villeneuve Arts et Loisirs) propose des ateliers accessibles à tous dès 3 ans, autour de différentes disciplines telles que la jonglerie, l'équilibre sur objet, l'acrobatie ou encore les aériens. Il s'agit d'apprendre les techniques circassiennes, de façon adaptée à l'âge et au développement de chacun, dans le respect, le partage et la convivialité.

Art'Monie propose également un panel d'activités variées : sport, danse, loisirs créatifs et musique.

Les inscriptions pour la saison 2023/2024 seront ouvertes le lundi 21 août sur Helloasso.com. Les cours débiteront le lundi 4 septembre. Il sera possible d'effectuer un essai simplifié, en accès libre.

Contact : **04 11 75 82 73**

— ATHLÉTISME —

Bouger avec **Maguelone Jogging**

Selon la Fédération Française de Cardiologie, les enfants ont perdu, en quarante ans, près d'un quart de leur capacité cardiovasculaire ! Face à ce constat effarant, Maguelone Jogging est plus que jamais décidée à faire bouger les jeunes (et les moins jeunes), en les incitant à faire du sport régulièrement.

L'association propose des cours d'athlétisme pour petits et grands, adaptés à tous les niveaux.

Rendez-vous à la rentrée !

Contact :
www.maguelonejogging.com
maguelonejogging@gmail.com



— FESTIVAL —

Musiques du monde, danses et découvertes naturalistes au programme de **L'étang suspendu**

L'association Ideoscènes vous donne rendez-vous les samedi 26 et dimanche 27 août pour la 3^e édition du festival L'étang suspendu organisé en partenariat avec la ville de Villeneuve-lès-Maguelone.

En prélude au festival, deux rendez-vous seront proposés :

- Le premier sera consacré au jeune public, le samedi 26 à partir de 16h30 dans la pinède du théâtre Jérôme Savary, avec des animations et un concert brésilien de Caramel et Cachichi (entrée libre) ;

- Le second aura lieu le dimanche, avec une balade nature et senso-

rielle sur la presqu'île de l'Esclavon (deux départs : 9h30 et 11h - gratuit sur inscription - nombre de places limité).

Le festival ouvrira ses portes le dimanche dès 17h30, au bout du parking du Pilou, pour une soirée musicale avec Cherif Mbaw et le grand ensemble Filos, qui vous feront voyager au Sénégal et en Grèce (entrée libre).

Contact : www.ideoscenes.com
contactideoscenes@gmail.com

FESTIVAL L'ETANG SUSPENDU
A VILLENEUVE LES MAGUELONE

26 et 27 août 2023

CARAMEL ET CACHICHI
ADIL KACED
CHERIF MBAW /
LE GRAND ENSEMBLE FILOS

MUSIQUES DU MONDE

Samedi 26 août / 16h30 - 19h30 : animations et concert
17h sous le pèlerinage du théâtre Jérôme Savary
Caramel et Cachichi (Bresil) - animations

Dimanche 27 août
9h30 et 11h : Balade-découverte nature et sensorielle
sur l'Esclavon (avec familles)
Duo de thèse Joris Gruvel et Lailys Dolson
Carte blanche à Adil Kaced
17h30 Parking du Pilou
Cherif Mbaw (Sénégal) / Le grand ensemble Filos (Grèce)

— SOLIDARITÉ —

Atelier pâtisserie pour les enfants de l'association Rêves

Les enfants de l'association Rêves ont participé à un atelier pâtisserie avec le Chef Clément Briand-Seurat du restaurant montpelliérain Le Cèna. Ils ont préparé la pâte, la crème et la chantilly pour réaliser de délicieux choux et éclairs qu'ils ont ensuite pu déguster avec la famille pour le goûter. Chaque enfant est reparti avec une box bien remplie et la recette dédicacée par le Chef. Une belle parenthèse enchantée pour tous.

Si vous aussi vous souhaitez organiser un événement ou une journée récréative pour les enfants et

adolescents gravement malades, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association.

Contact : reves34@reves.fr

f Association Rêves - Délégation de l'Hérault



AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur www.villeneuvelesmaguelone.fr

> Tous les lundis, du 26 juin au 28 août

[de 18h30 à 22h30]

ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX

Les Lundis de la Capou

> Tous les mercredis, du 28 juin au 30 août (sauf le 12 juillet)

[19h]

PASSERELLE DU PILOU

Les Estivales

> Du 12 au 16 juillet

[de 16h à 18h]

Fête locale

> Tous les jeudis, du 13 juil. au 31 août

[10h]

DOMAINE DE MAGUELONE

Balade œnotouristique

> Les 15 juillet, 27 août et 2 sept.

[16h30]

ARÈNES MUNICIPALES

Course camarguaise

> Les 19 et 20 juillet

[de 8h à 10h]

MAISON DES SALINES

Les petits métiers de la pêche sur nos lagunes

> Tous les jeudis, du 20 juil. au 31 août

[21h]

ARÈNES MUNICIPALES

Taureau-piscine

> Jeudi 20 juillet

[20h]

THEATRE JEROME SAVARY

Festival Radio France Occitanie Montpellier

Quatuor Mona, Trois quatuors

> Dimanche 23 juillet

[14h]

PASSERELLE DU PILOU

Laguna Fest

> Mercredi 26 juillet

[14h30 - 16h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Atelier Abricadabroc

Dès 3 ans

> Jeudi 27 juillet

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Jeux de société

> Dimanche 30 juillet

[9h]

ARÈNES MUNICIPALES

3^e fête des sauvaginaires

> Vendredi 4 & samedi 5 août

PLAGE DU PILOU

Fête de la mer et de la plage

> Mercredi 9 août

[19h-22h30]

MAISON DES SALINES

Des Salines vers les étoiles

> Mercredi 23 août

[19h-21h30]

MAISON DES SALINES

Sortie nocturne : La nuit de la chauve-souris

> Les 26 & 27 août

Festival L'étang suspendu

Lire en p.26

Nocturne

> Vendredi 1^{er} sept.

[18h - 23h]

GRAND JARDIN

Forum des associations

> Du 8 au 10 sept.

PLACE DE L'ÉGLISE,
CENTRE-VILLE

Feria des Vendanges

> Mercredi 13 sept.

[10h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Bébés joueurs

> Les 16 & 17 sept.

Journées du Patrimoine

> Du 22 au 24 sept.

DOMAINE DU CHAPITRE

Les Palabrasives en chantier

Dès 3 ans

> Mercredi 27 sept.

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Jeux de société

> Du 29 sept. au 1^{er} oct.

A la lisière du monde (de demain)

Lire en p.15

Plus d'infos dans le programme
festif de l'été édité par la
Commune.

Celui-ci est disponible :

- en mairie ;
- au Point d'Information Touristique
rue Marius Bouladou ;
- et en téléchargement sur
www.villeneuvelesmaguelone.fr



UN RENDEZ-VOUS POUR REPENSER NOTRE
RAPPORT À L'EAU ET À LA NATURE

À VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

À LA LISIÈRE DU MONDE (DE DEMAIN)

CONCERTS · DANSE · THÉÂTRE
SIESTES SONORES
JEUX · CIRQUE

29/09

30/09

01/10

2023

ENTRÉE LIBRE



© Illustration : Angéline Terpend

Plus d'informations sur
www.alalisiere dumonde.fr

Technicien du Spectacle Vivant

TSV

Montpellier
capitale
européenne
de la Culture
2028

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE

